

- seule la version orale du discours fait foi

Des finances saines pour un canton responsable et innovant

par Philippe Jobin, député, municipal, chef de de groupe

Finances cantonales

Le temps des finances maussades et de l'endettement paralysant n'est pas si éloigné que ça. Souvenez-vous, en 2004, quand notre canton avait atteint près de neuf milliards de francs de dette publique. La marge de manœuvre politique était ténue, sinon compliquée. Il a fallu alors que le Conseil d'Etat – à majorité PLR-UDC – retrousse ses manches. Il a fallu dire la vérité aux Vaudoises et aux Vaudois et exiger d'eux des sacrifices financiers. Si nous avons été suivis, c'est parce que notre vision politique était crédible et que notre méthode était pertinente. Puis, petit à petit, grâce à une discipline politique réfléchie et rigoureuse, la dette a diminué permettant au canton de retrouver sa marge d'autofinancement. Elle a chuté jusqu'en 2012, atteignant à peine 400 millions de francs et rétablissant ainsi le sérieux de notre canton sur la scène Fédérale.

Mais lorsque la majorité du CE a basculé à gauche, il y a cinq ans, l'UDC craignait que l'histoire ne se répète, c'est malheureusement ce qui se passe pour le moment. En une seule législature, la dette cantonale a triplé et laisse entrevoir une nouvelle spirale de l'endettement. Il est en effet très inquiétant qu'en période de haute conjoncture économique, l'Etat triple sa dette. Sa politique sociale et l'extension de l'Etat dans des domaines privés, tels que le logement ou la santé, créent des charges pérennes qui deviendront un boulet insupportable si la conjoncture devait baisser. Il est donc impératif qu'une nouvelle majorité stoppe les excès de la gauche avant qu'il ne soit trop tard. Seule une saine et rigoureuse gestion des deniers publics permettra à notre canton de constituer des réserves lui permettant d'injecter des fonds lors d'un prochain ralentissement conjoncturel. Pour conclure ce chapitre, le plus important pour l'UDC est de redonner du pouvoir d'achat à notre classe moyenne. RéF(initiative populaire une baisse d'impôt pour la classe moyenne)

Aménagement du territoire et logement

Aux yeux de l'UDC, il apparaît évident que l'aménagement du territoire avec le droit d'emption (LATC) et de préemption (L3PL), sera un des sujets de préoccupations pour la nouvelle législature. Notre parti s'oppose à une surréglementation en matière d'aménagement et de logement L3PL par exemple, car ces directives contraignantes sont des obstacles à la réalisation de projets et à la création de nouveaux logements. L'UDC est également attentive à l'avenir de notre patrimoine naturel en particulier nos terres agricoles. Le PDCN tel que travaillé en commission (réf Rapport majorité) permettra de garantir une qualité de vie harmonieuse pour les Vaudoises et les Vaudois. Il va permettre aussi un développement pour les villages et quartiers hors centre, ainsi que pour notre territoire cantonal. Notre parti mettra tout en œuvre afin de faciliter la vie des communes pour un aménagement du territoire moins contraignant au travers de ce PDCN et la LATC. Nous resterons attentifs afin que cet accroissement démographique attendu ces 15 prochaines années sur notre territoire se fasse de manière harmonieuse, ceci dans le but de détendre significativement la situation sur le marché du logement pour les Vaudoises et les Vaudois.

Energie et gestion des déchets

Comme de nombreuses Vaudoises et de nombreux Vaudois, l'UDC est attachée à une saine et rigoureuse gestion de nos ressources afin d'éviter le gaspillage et la pollution. Dans le même esprit, le tri des déchets afin de valoriser le recyclage est un comportement que notre parti soutient et encourage. En matière énergétique, nous privilégions des ressources indigènes et financièrement abordables pour les citoyennes et les citoyens. Nous soutenons la complémentarité des différentes ressources énergétiques et refusons d'opposer une source d'énergie à une autre.